

2023 Comprendre votre feuillet d'impôt RL-1

RELEVÉ 1						RL-1 (2023-10)	
Revenus d'emploi et revenus divers						Année	Code du relevé
						2023	
						N° du dernier relevé transmis	
A- Revenus d'emploi	B- Cotisation au RRQ	C- Cotisation à l'assurance emploi	D- Cotisation à un RPA	E- Impôt du Québec retenu	F- Cotisation syndicale		
G- Salaire admissible au RRQ	H- Cotisation au RQAP	I- Salaire admissible au RQAP	J- Régime privé d'ass. maladie	K- Voyages (région éloignée)	L- Autres avantages		
M- Commissions	N- Dons de bienfaisance	O- Autres revenus	P- Régime d'ass. interentreprises	Q- Salaires différés	R- Revenu « situé » dans une réserve		
S- Pourboires reçus	T- Pourboires attribués	U- Retraite progressive	V- Nourriture et logement	W- Véhicule à moteur	Code (case O)		
Renseignements complémentaires							
Nom de famille, prénom et adresse du particulier							
Nom de famille				Numéro d'assurance sociale du particulier		Numéro de référence (facultatif)	
Prénom				Nom et adresse de l'employeur ou du payeur			
Numéro, rue, appartement, case postale				Numéro, rue, appartement, case postale			
Ville, village ou municipalité				Ville, village ou municipalité			
Province		Code postal		Province		Code postal	

Une description de chaque case dans un feuillet d'impôt RL-1:

- | | | |
|---|--|--|
| A Revenu d'emploi avant déductions à la source (ligne 101). | N Dons et dons de bienfaisance. | case R. Avantages imposables inclus dans Case A ou Case R, selon le cas |
| B Cotisation au Régime de rentes du Québec (RRQ) (ligne 98). | O Autres revenus non inclus dans la case A. Consultez la section Codes utilisés dans la case Code (cas O). | J Montant versé par l'employeur à un régime privé de services de santé. |
| C Cotisation d'assurance-emploi. | Q Traitement ou salaire différé. (salaire ou traitement exonéré d'impôt et non inclus dans le montant de la case A ou de la case R). | K Voyages effectués par un résident d'une région éloignée désignée. |
| D Cotisation au régime de pension agréé (RPA) (ligne 205). | R Revenu versé à un Indien et situé dans une réserve ou un local (ligne 293). | L Autres avantages. |
| E Impôt sur le revenu du Québec (incluant la contribution santé) retenu à la source (ligne 451). | S Conseils non inclus dans la case T. Ce montant est déjà inclus dans le montant de la case A ou de la case R. | P Cotisation à un régime d'assurance multi-employeurs (tableau de travail 105). |
| F Cotisations syndicales (ligne 397.1). | T Conseils alloués par l'employeur. Ce montant est déjà inclus dans le montant de la case A ou de la case R. | V Repas et hébergement. |
| G Traitement ou salaire admissible en vertu du Régime de rentes du Québec (RRQ) (ligne 98.1). | U Montant réputé, en vertu d'une entente de retraite progressive, comme un revenu provenant d'un emploi ouvrant droit à pension, sur lequel une cotisation additionnelle au Régime de rentes du Québec (RRQ) est calculée. Ce montant est exonéré d'impôt et n'est pas inclus dans le montant de la case A ou de la | W Utilisation d'un véhicule automobile à des fins personnelles. |
| H Prime du Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) (ligne 97). | | |
| I Traitement ou salaire admissible en vertu du Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) (ligne 14 ou 34 de l'annexe R). | | |
| M Commissions incluses dans le montant de la case A ou de la case R (ligne 100). | | |

Les autres cases seront entrées au besoin. Pour plus d'informations sur ces cases, visitez: avanti.ca/RL1

AVANTI

2023 Understanding Your RL-1 Tax Slip

RELEVÉ 1						RL-1 (2023-10)	
Revenus d'emploi et revenus divers						Année	Code du relevé
						2023	
						N° du dernier relevé transmis	
A- Revenus d'emploi	B- Cotisation au RRQ	C- Cotisation à l'assurance emploi	D- Cotisation à un RPA	E- Impôt du Québec retenu	F- Cotisation syndicale		
G- Salaire admissible au RRQ	H- Cotisation au RQAP	I- Salaire admissible au RQAP	J- Régime privé d'ass. maladie	K- Voyages (région éloignée)	L- Autres avantages		
M- Commissions	N- Dons de bienfaisance	O- Autres revenus	P- Régime d'ass. interentreprises	Q- Salaires différés	R- Revenu « situé » dans une réserve		
S- Pourboires reçus	T- Pourboires attribués	U- Retraite progressive	V- Nourriture et logement	W- Véhicule à moteur	Code (case O)		
Renseignements complémentaires							
Nom de famille, prénom et adresse du particulier							
Nom de famille			Numéro d'assurance sociale du particulier		Numéro de référence (facultatif)		
Prénom			Nom et adresse de l'employeur ou du payeur				
Numéro, rue, appartement, case postale			Numéro, rue, appartement, case postale				
Ville, village ou municipalité			Ville, village ou municipalité				
Province	Code postal	Province					
		Code postal					

RL-1 Tax Slip Box Descriptions:

- | | | |
|--|---|---|
| <p>A Employment income before source deductions (line 101).</p> <p>B Québec Pension Plan (QPP) contribution (line 98).</p> <p>C Employment Insurance premium.</p> <p>D Registered pension plan (RPP) contribution (line 205).</p> <p>E Québec income tax (including the health contribution) withheld at source (line 451).</p> <p>F Union dues (line 397.1).</p> <p>G Pensionable salary or wages under the Québec Pension Plan (QPP) (line 98.1).</p> <p>H Québec parental insurance plan (QPIP) premium (line 97).</p> <p>I Eligible salary or wages under the Québec parental insurance plan (QPIP) (line 14 or 34 of Schedule R).</p> <p>M Commissions included in the amount in box A or box R (line 100).</p> <p>N Charitable donations and gifts.</p> | <p>O Other income not included in box A. See the section "Codes used in the "Code (case O)" box".</p> <p>Q Deferred salary or wages. (salary or wages that are tax-exempt and not included in the amount in box A or box R).</p> <p>R Income paid to an Indian and situated on a reserve or premises (line 293).</p> <p>S Tips not included in box T. This amount is already included in the amount in box A or box R.</p> <p>T Tips allocated by the employer. This amount is already included in the amount in box A or box R.</p> <p>U Amount deemed, under a phased retirement arrangement, to be income received from pensionable employment, on which an additional contribution to the Québec Pension Plan (QPP) is calculated. This amount is tax-exempt and is not included in the amount in box A or box R.</p> | <p>J Amount paid by the employer to a private health services plan.</p> <p>K Trips made by a resident of a designated remote area.</p> <p>L Other benefits.</p> <p>P Contribution to a multi-employer insurance plan (Work chart 105).</p> <p>V Meals and lodging.</p> <p>W Use of a motor vehicle for personal purposes.</p> |
|--|---|---|

All other box numbers will be entered as required. For more information on these boxes visit: avanti.ca/RL1

